

Publié le 14 mai 2008

Frontignan : un éco-quartier sur une friche industrielle

C'est une page de l'histoire industrielle de Frontignan (Hérault) qui se tourne dans le quartier des Pielles. Les 4,5 hectares de l'ancienne raffinerie de soufre vont être réhabilités pour être transformés en éco-quartier. Le conseil municipal a désigné la Saeml Hérault Aménagement pour assurer les travaux et s'occuper de la commercialisation du site. L'opération, qui s'étalera sur six à sept ans, vient de débuter avec la démolition des vieux bâtiments de l'usine.



Frontignan vient de lancer avec la société d'économie mixte locale Hérault Aménagement, l'une de ses plus importantes opérations urbaines. Les 4,5 hectares de friches industrielles, où se dressait l'ancienne usine de soufre de 1888, vont être transformés en un nouveau quartier de plus de 400 habitations, dont 20 % de logements sociaux.

Avec la future Zac des Pielles, la municipalité veut « passer du pire au meilleur, transformer un espace très dégradé en éco-quartier agréable à vivre ». L'objectif est aussi écologique : « l'utilisation d'énergies renouvelables et la performance énergétique des structures qui seront réalisées vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à un projet classique de même taille », explique Oudara Outhabong, responsable de l'opération à Hérault Aménagement.

En réhabilitant cet espace proche du centre historique de la ville, la commune veut apporter de nouveaux logements à une population qui s'accroît en moyenne de 400 à 500 habitants par an, « tout en privilégiant le service public et l'activité commerciale de proximité, la mixité sociale, la protection de l'environnement et l'harmonie avec le reste de Frontignan ». Les futurs bâtiments « répondront à des normes strictes HQE (haute qualité environnementale), notamment en matière de gestion des eaux pluviales, de conception des espaces verts, de maîtrise des ambiances sonores, solaires et de protection contre les vents dominants », précise Oudara Outhabong.

Ce projet pilote fait partie des 15 dossiers sélectionnés au niveau national dans le cadre d'un concours « Villa urbaine durable 2 » lancé par l'Etat en 2006 au titre du Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca). Orienté sur l'optimisation des consommations d'énergie, il fera l'objet d'un suivi du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Meedat) qui apportera un soutien financier. Budget de l'ensemble de l'opération : 18 millions d'€.

Spécialisée dans « l'aménagement de terrains pour l'habitat et l'activité ainsi que dans la construction d'équipements publics », la Sem Hérault Aménagement a été créée en 1964. Elle intervient pour le compte du Conseil général de l'Hérault, des collectivités locales et des acteurs économiques départementaux pour assurer toutes les tâches relevant de la maîtrise d'ouvrage de leurs projets.

Par Marie-Anne RAMAZZINA